ACADÉMIE DE TOULOUSE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Ecole élémentaire publique
Emile Massio

Route de St Sulpice
31 660 Buzet s/ Tarn

Téléphone
05 34 26 50 30

Mél.
ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Web
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-elem-buzet/

CRISE SANITAIRE COVID-19 | RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 : MODALITES PRATIQUES

Rédigé le Vendredi 27 août 2021,
A l'intention des familles

Madame, Monsieur,

A quelques jours de la rentrée, élus, personnels communaux, personnels de l'enseignement, Madame Valentin et moi-même, sommes tous mobilisés pour offrir à vos enfants une rentrée des classes sereine et propice aux apprentissages.

Comme je vous l'ai dit dans ma note du 26-08 dernier, les grandes lignes de notre organisation sont d'ores et déjà fixées par la mise en application du niveau 2 du cadre sanitaire élaboré par le Ministère de l'Education Nationale disponible ici :

- https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257

En synthèse, ce niveau 2 reprend les modalités qui étaient en œuvre dans notre école sur le 3ème trimestre.

L'objet de cette note est de vous en rappeler le détail.

1. CALENDRIER : UNE REPRISE POUR TOUS LE JEUDI 2 SEPTEMBRE

L'objectif de cette rentrée 2021 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

2. LE PREALABLE A UN RETOUR DE VOTRE ENFANT

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire.

Ils doivent, dans ce cas, m'en informer et en informer Madame Azema, Directrice de l'Alae.

Les personnels (enseignants, animateurs, personnels techniques) procèdent de la même manière.

3. LES REGLES DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Les surfaces des classes (environs 60 m2), des salles de restauration cloisonnées offrent des conditions d'accueil confortables et permettent de maintenir une distanciation physique la plus grande possible entre les élèves.

4. L'APPLICATION DES GESTES BARRIERE : LES ELEVES

LAVAGE DES MAINS :

Le lavage des mains doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même niveau.

CONTROLE DE TEMPERATURE
Les thermomètres sans contact de l'école permettent de vérifier, au besoin, la température des élèves.

PORT DU MASQUE POUR LES PERSONNELS :
Il est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, dans les espaces clos.

Concernant le port du masque à l'extérieur, à ce jour, en dehors de l'hyper-centre de Toulouse, les adultes n'ont pas à porter le masque pendant la récréation à condition que l'espace soit suffisant.

PORT DU MASQUE POUR LES ELEVES :
Le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire dans les espaces clos.

Concernant le port du masque à l'extérieur, à ce jour, en dehors de l'hyper-centre de Toulouse, les élèves n'ont pas à porter le masque pendant la récréation à condition que l'espace soit suffisant.

VENTILATION DES CLASSES & AUTRES SALLES :
L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du virus de la Covid-19.
Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés dans la journée :

1. le matin avant l'arrivée des élèves,
2. pendant chaque récréation,
3. au moment du déjeuner
4. pendant le nettoyage des locaux.

Cette aération dure 15 minutes *a minima*.

Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

5. LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES

De façon générale et hors temps de classes, le brassage sera limité aux cohortes : CP, CE1, CE2, CM1, CM2. C'est sur cette règle que l'organisation pratique visant la limitation du brassage a été bâtie.

TRANSPORTS SCOLAIRES :
La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoliers qui utilisent les transports scolaires doivent porter un masque.

ACCUEIL ALAE :
Chaque groupe se voit attribuer 1 salle par niveau :
-Salle coin calme : CP
-Salle Baby : CE1
-Salle NAP : CE2
-Salle motricité 1 : CM1
-Salle motricité 2 : CM2

Chaque animateur s'occupe du même groupe d'enfant.

a) Matin :
Chaque enfant est accueilli dans la salle dédiée à son groupe, avec 1 animateur.
Les petits déjeuners fournis par les familles sont maintenus.

ENTREES ET SORTIES :

5 entrées distinctes dédiées pour éviter la concentration et le brassage :

Portail stade (parking city)	CP1 (Mme Weber) & CP2 (Mme Bonnet)
Portail à gauche du portail Alae (parking tennis)	CE1 (Mme Gasch) & CE1 (Mme Gayral)
Portail livraison cantine (parking cantine, côté gauche)	CE2 (Mme Ciry) & CE2 (Mme Donnart)
Portillon cantine (parking cantine, côté droit)	CM1 (Mme Estrade) & CM1 (M. Soubiran)
Portail pompiers (parking ancienne gare)	CM2 (Mme Cioppani) & CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)

L'entrée principale est cédée, comme l'an passé, à la maternelle.

RECREATIONS :
L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

Une organisation **« 2 temps différents », « 5 zones distinctes »**

2 temps :

	Horaires	
Matin	10h15-10h30	CP1 (Mme Donnart) - CP2 (Mme Weber) - CE1 (Mme Gayral) – CE1 (Mme Gasch) – CE2 (Mme Ciry-Tezza)
	10h45-11h00	CE2 (Mme Donnart) - CM1 (Mme Estrade) – CM1 (M. Soubiran) – CM2 (Mme Cioppani) – CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)
Après-Midi	14h30-14h45	CP1 (Mme Donnart) - CP2 (Mme Weber) - CE1 (Mme Gayral) – CE1 (Mme Gasch) – CE2 (Mme Ciry-Tezza)
	15h00-15h15	CE2 (Mme Donnart) - CM1 (Mme Estrade) – CM1 (M. Soubiran) – CM2 (Mme Cioppani) – CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)

Un intervalle de 15 minutes entre les deux services permet d'éviter les croisements aux points de nettoyage des mains.

5 zones :
Le découpage de la cour en cinq zones sera à l'identique de celui réalisé l'an passé.

RESTAURATION LE MIDI :
Les repas sont pris par un groupe d'élève dans sa salle dédiée.
Il y a cinq salles :
Salle 1 : Réfectoire côté rue, gauche
Salle 2 : Réfectoire côté cour, gauche
Salle 3 : Réfectoire côté rue, droit
Salle 4 : Réfectoire côté cour, droit
Salle 5 : Préfabriqué

Le lavage des mains :
A la fin du temps d'activité, les enfants se regroupent par classe devant les lavabos à l'aide de l'affichage et sont pris en charge par l'animateur référent pour le passage au réfectoire après lavage des mains.

Temps du repas :
L'animateur accompagne son groupe dans les salles de restaurant scolaire :

- CP : rentrent et sortent par les vestiaires
- CE1 : rentrent et sortent par les vestiaires
- CE2 : mangent au RASED
- CM1 : rentrent et sortent par la porte de gauche
- CM2 : rentrent et sortent par la porte de droite près du portail bus

Une salle du réfectoire est attribuée à chaque cohorte par niveau : 1 classe de chaque niveau mange au 1er service, la seconde au second service (ex : CP-1 1er service, CP-2, 2nd service).

Chaque animateur se voit attribué une classe qui restera la même tout au long du cycle : cela permettra de limiter les contacts mais aussi de renforcer les liens enfants/animateur.

La distanciation d'un mètre sera respectée entre les groupes, soit une table sur deux à chaque service. Les tables du second service seront donc inutilisées jusqu'à l'arrivée des enfants.

Temps d'activité :
Les enfants sont accueillis dans les salles d'activités et cours respectives.

De 13h35-13h45, les enseignants prennent le relai des animateurs dans leur zone respective.

GARDERIE DU SOIR ALAE :
Le soir, les enfants accueillis à l'alae se regroupent dans les salles respectives pour un temps d'appel et de goûter.
Ils ont ensuite la possibilité de jouer dans la cour ou de rester dans la salle pour le temps d'activité.
L'accueil à lieu au portail de l'alae aux horaires habituels, de 16h15 à 18h30. Les adultes devront respecter la distanciation et le port du masque.

NAP :
Les NAP élémentaires et maternelles sont maintenus et auront lieu dans les salles de réfectoire, en extérieur ou dans le hall jaune.
Les inscriptions se feront néanmoins par cycle et par niveau (ex : Cycle 2, NAP dessin pour les CP, NAP danse pour les CE1. Cycle 3 NAP dessin pour les CM1, danse pour les CM2)

ETUDES SURVEILLEES :
Deux études surveillées seront organisées comme suit :

- Une étude CE (quatre classes concernées), une étude CM (quatre classes concernées)
- Un effectif maximum fixé à 25 élèves par étude
- Lieux : 2 salles de restauration qui auront bénéficié d'un nettoyage complet après le 2nd service
- Une place fixe attribuée à chaque élève

Les études seront mises en place dès le jeudi 2 septembre.

6. LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX

Chaque salle est nettoyée et désinfectée le soir après la classe et la garderie par une entreprise extérieure.

Un nettoyage des « points de contact » (poignées de wc, de portes d'entrées, des robinets de lavabos des wc, des poussoirs de campagne, …) est effectué au moins une fois par jour par un personnel municipal dédié.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après le service.

7. LA FORMATION DES ELEVES

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves.

Une attention particulière est apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrières et de distanciation. Les personnels ALSH, en collaboration avec l'enseignant reprennent et adaptent cette information pratique.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

8. EN CAS DE SYMPTOMES CHEZ UN ELEVE

L'élève est immédiatement isolé avec un masque à l'infirmerie dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Les gestes barrière sont respectés.

Vous êtes avertis sans délai afin de pouvoir venir chercher votre enfant en respectant les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Philippe Fileri,
Directeur de l'école

ECOLE PRIMAIRE
BUZET/TARN
(H.-G.)